



Modele d'expo vendu pour du neuf

Par **ssissi_old**, le **02/07/2007** à **13:33**

bonjour

j'ai acheté le premier jour des soldes un televiseurs plasma à 50% dans un hypermarché .le vendeur me l'a vendu comme étant du neuf mais je me suis rendue compte que c'est le modele d'expo.j'ai emande un echange contre du neuf mais refus car ce produit n'existe plus .en plus le produit achete ne fonctionne pas normalement .puis je exiger un produit neuf equivalent? l'on m'a propose son remboursement ou passer par le sav pour reparation question subsidiaire :j'ai pris l'extension de garantie de 3 ans et sur la notice c'est marqué que c'est pour les produits achetes neufs .puis je esperer avoir un produit neuf? merci de repondre vite

Par **Jurigaby**, le **02/07/2007** à **14:07**

Bonjour.

Vous avez tout a fait le droit de de demander un produit neuf.

En vous livrant un modèle expo, le vendeur a manqué à son obligation de délivrance d'une chose conforme à l'objet du contrat.